

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le 05 avril 2023, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date convocation : 28 mars 2023

Secrétaire de séance : Fabienne Agnoux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20230405-DEL_2023_21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2023

PRESENTS : Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Brigitte LAURENSOU, Sandrine LETOQUIN, Audrey PAREL, Fabienne AGNOUX, Marie Claude AVELINO, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Georges CARAMINOT, Francis GUILLOT, Jean-Claude TALBERT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Jean BOINET.

ABSENTS EXCUSES : Stéphanie MAGNE, Laurent GOURDOUX.

PROCURATION(S) : Stéphanie MAGNE donne procuration à Brigitte LAURENSOU.

Délibération n° 2023 - 21

Approbation du Contrat de Solidarité Communale - CSC - 2023-2025

M. le Maire présente au Conseil municipal les principes de la nouvelle politique départementale d'aides aux collectivités pour 2023-2025.

Depuis plusieurs années la politique d'aides aux collectivités affiche un double objectif :

- Améliorer le cadre de vie des Corrégiens.
- Soutenir l'activité économique et l'emploi en Corrèze.

CONTRACTUALISATION 2023-2025 :

- La dotation « voirie communale » est renforcée à travers une enveloppe passée de 9 à 10.5 millions d'euros
- Volonté de jouer un rôle d'accélérateur en matière de rénovation énergétique avec
 - o Un bonus de 10% pour la rénovation des bâtiments publics
 - o Un plan ambitieux pour la rénovation de l'éclairage public à travers un partenariat avec le Syndicat de la Diège et la Fédération Départementale d'Electrification.
- Le renforcement de la dotation de Solidarité Communale qui sera élargie.
-

Ces aides font l'objet d'une contractualisation entre le Département et chaque collectivité.

M. le Maire présente au Conseil le Contrat de Solidarité Communale 2023-2025 exposant les opérations retenues et le détail des financements départementaux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- o **Approuve** le Contrat départemental - CSC - 2023-2025,
- o **Autorise** le maire à signer ce Contrat.

Membres : 15

Présents : 13

Représenté(s) : 1

Nombre de votants : 14

Exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire, Gérard BRETTE



La secrétaire de séance, F. Agnoux



CONTRACTUALISATION 2023/2025

IMPIÈRE D'OUVRAGE	LIBELLE PROJET	MONTANT HT DU PROJET	AIDE IDU/CD	CATÉGORIE D'AIDE	LIBELLE CATÉGORIE D'AIDE	ANNÉE	PRIORITÉ	Taux D'OTATION
ROSIERS-D'EGLETONS	Aménagement et sécurisation et création accès au bourg - RD142E	100 000 €	25 000 €	3	AB espaces publics - Aménagements	2023	1	
ROSIERS-D'EGLETONS	Rénovation énergétique de l'école (suite et fin des travaux démarrés sous le contrat précédent)	169 000 €	40 000 €	2	Rénovation énergétique - Bâtiment sans loyer	2023	1	
ROSIERS-D'EGLETONS	Aménagement d'une petite place	40 000 €	10 000 €	3	AB espaces publics - Aménagements	2023	1	
ROSIERS-D'EGLETONS	Restauration des élévations extérieures de l'église - T1	40 000 €	24 000 €	6	Edifices - Non protégés	2023	1	
ROSIERS-D'EGLETONS	Restauration des élévations extérieures de l'église - T2	175 000 €	60 000 €	6	Edifices - Non protégés	2024	2	
ROSIERS-D'EGLETONS	Construction et mise en accessibilité de stationnements	52 500 €	13 125 €	3	AB espaces publics - Aménagements	2023	1	
ROSIERS-D'EGLETONS	Rénovation énergétique : DPE logements communaux -	3 000 €	2 400 €	2	Rénovation énergétique - Diagnostic énergétique	2023	2	
ROSIERS-D'EGLETONS	Équipement sportif : aménagement équipement multi-sports	80 000 €	24 000 €	4	Équipements sportifs - Construction	2023	2	
ROSIERS-D'EGLETONS			24 524 €		Dotation voirie annuelle			40%